

FORMATION TOUT AU LONG DE LA VIE ET ALTERNANCE

Cette formation professionnalisante, proposée en formation initiale, s'adresse également à des personnes souhaitant reprendre leurs études en **formation continue** (demandeurs d'emploi ou salariés en CIF, plan de formation, DIF/CPF, etc.) en suivant une formation compatible avec une activité professionnelle (secteurs privé et associatif, fonction publique d'état et territoriale).

Si vous n'avez pas le niveau d'études requis pour accéder à cette formation, vous pouvez solliciter le dispositif de la Validation des Acquis Personnels et Professionnels.

Le M2 est accessible en **contrat de professionnalisation** pour les -26 ans, +26 ans demandeurs d'emploi, RSA, ASS et ex bénéficiaires de contrats aidés, ou en **contrat d'apprentissage** (jusqu'à la veille des 30 ans) (CFA : Formasup).

- ▶ Demandeurs d'emploi, salariés et candidats à un contrat de professionnalisation sont invités, en parallèle à leur démarche de candidature pédagogique auprès du département d'histoire, à contacter la Direction Formation. Ce service les conseillera, leur remettra les documents nécessaires (devis des frais de formation, calendrier prévisionnel, plaquette de formation, kit Info Alternance) et les accompagnera jusqu'à leur inscription universitaire : 01 49 40 70 70 et alternance@univ-paris8.fr
- ▶ Pour les professionnels justifiant d'une expérience importante dans le domaine (minimum 3 ans) et ne souhaitant pas reprendre des études mais valider leurs acquis et obtenir tout ou partie du M2, il est possible d'engager une démarche de Validation VAE : contactez le Bureau VAE : 01 49 40 70 70 et vae@univ-paris8.fr.

Cette formation peut être suivie et validée en totalité ou par modules avec la possibilité de capitaliser sur plusieurs années ces modules afin d'obtenir un diplôme complet.

Site internet: www.fp.univ-paris8.fr

ÉCHANGES INTERNATIONAUX

Possibilité d'effectuer un stage à l'étranger, avec une aide financière.

RENSEIGNEMENTS

Site internet: <https://archiv-8.fr>

ASSOCIATION DES ANCIENS ÉTUDIANTS

Archiv-8, association des étudiants du Master Archives de Paris 8



Master archives



© ROULEAUX DE L'ABBAYE DE ST-DENIS (ARCH. NAT., K 930)

Candidatures du 1^{er} avril au 15 juin 2020

- ▶ Formation en Alternance (*contrat de professionnalisation et contrat d'apprentissage*)
- ▶ Formation Continue (*VAE et reprise d'études*)
- ▶ Formation assurée par des universitaires et des professionnels
- ▶ En partenariat avec les Archives nationales, les Archives départementales de Seine Saint-Denis et les Archives de Paris



UNE FORMATION EN DEUX ANS

En M1, l'étudiant est **initié à la recherche historique et à l'archivistique** : rédaction d'un **mémoire de recherche** à partir d'archives inédites ; séminaire ; humanités numériques, paléographie médiévale et moderne ; diplomatique ; **initiation au traitement et à l'analyse archivistiques**. L'étudiant doit, par ailleurs, accomplir un **stage court** (8 semaines minimum) dans un service d'archives, public ou privé.

Le M2 propose une **formation technique complète** (normes archivistiques, records management, archivage numérique, droit, conservation, accueil, ...) organisée **en alternance**, avec un stage obligatoire de 15 à 24 semaines ou 1 an **en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage** dans un service d'archives, public ou privé. Les travaux réalisés sont destinés à former l'étudiant au métier d'archiviste et à la démarche de projet par une immersion dans l'environnement professionnel.

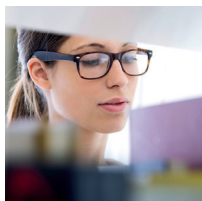
Tous les cours d'archivistique sont assurés par des archivistes professionnels.

L'Université Paris 8 a passé divers **accords et partenariats** avec des établissements publics (dont des conventions avec les Archives nationales, les Archives départementales de Seine Saint-Denis et les Archives de Paris) et privés qui participent à cette formation en tant que formateurs et/ou tuteurs.

La gestion de l'apprentissage en 2^{de} année est confiée au CFA Formasup.

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- Responsable ou cadre dans un service d'archives du secteur public (après concours ou en tant que contractuel) : Archives nationales, archives départementales, archives municipales, archives régionales, archives d'établissements publics, archives des universités, archives des hôpitaux. Les enseignements suivis préparent aux concours de la fonction publique d'Etat, territoriale ou hospitalière.
- Responsable ou cadre dans un service d'archives du secteur privé (CDI, CDD) : entreprises, associations, sociétés d'archivage.
- Consultant en archivage.
- Records manager.
- E-Archiviste.



ORGANISATION ET CONTENU DU MASTER

Rattachement :
Département d'histoire
UFR Textes et sociétés

Responsable de la formation :
Boris BOVE

Responsable administrative :
Martine Roman

Courriel :
master.archives@univ-paris8.fr

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

Alternance de cours magistraux et de travaux dirigés, pédagogie de projet.

Les enseignements sont assurés par des historiens et des **professionnels** qui permettent une mise en situation professionnelle, complétée par un stage ou en un contrat en alternance

- En M1 : stage de 8 semaines minimum à partir d'avril ;
- En M2 (en alternance) : 15 à 24 semaines (stage alterné d'octobre à juin) ou 12 mois en contrat de professionnalisation ou en contrat d'apprentissage.

MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES :

Le contrôle des connaissances varie selon les EC : examens, exposés, recherches personnelles ou en groupe, dossiers documentaires, organisation de manifestations, projets tutorés. Chaque année se termine par la soutenance de mémoires : mémoire de recherche et rapport de stage en M1 ; mémoire d'études professionnel en M2

La présence aux cours est obligatoire.

M1

1ère année ; (379 h. 60 ECTS)

- Recherche : séminaire (39 h.), méthodologie (39 h.), mémoire de recherche.
- Humanités numériques (39 h.)
- Langue (78 h.)
- Diplomatique (39 h.)
- Paléographie médiévale et moderne (39 h.)
- Histoire des archives et du patrimoine (39 h.)
- Initiation au traitement et à l'analyse archivistiques (39 h.)
- Conférences Métier (28 h.)
- Stage de 8 semaines minimum et rapport de stage.

M2

2nde année ; 269 h. + 5 rdv de suivi pour les alternants + 18h. d'évaluation. 60 ECTS

- Archives définitives et conservation (56 h.)
- Records management (28 h.)
- Archives électroniques (49 h.)
- Data Management (initiation) (7 h.)
- Archives audiovisuelles et sonores (14 h.)
- Droit de la culture et des archives (21 h.)
- Communication et valorisation (21 h.)
- Management et gestion de projet (15 h.)
- Communication professionnelle (9 h.)
- Histoire de l'administration (21 h.)
- Anglais pour archiviste (28 h.)
- Stage de 4 à 6 mois (15-24 semaines)

ou 12 mois de contrat en alternance et mémoire d'études professionnel.

CONDITIONS D'ACCÈS :

Nombre de places : M1 : 15 - M2 : 15

- M1 : recrutement sur dossier de candidature (comprenant notamment un CV et une lettre de motivation). Critères d'admission : qualité du dossier universitaire du candidat et de la solidité du projet professionnel (stage en archives conseillé). Diplôme requis : licence, master ou validation des acquis, en histoire, histoire de l'art, histoire des arts du spectacle, histoire des sciences et des techniques, lettres, langues, sciences politiques ou droit.
- M2 : recrutement sur dossier de candidature (comprenant notamment un CV, une lettre de motivation et une attestation de stage). Critères d'admission : qualité du dossier universitaire du candidat, acquis professionnels (stages réalisés) et personnels et solidité du projet professionnel. Une expérience dans un service d'archives est exigée (8 semaines minimum de stages ou vacations). Diplôme requis : M1 ou validation d'acquis, de préférence en sciences humaines et sociales ou dans des secteurs liés au patrimoine, aux archives ou aux sciences de l'information.

Le M2 est **accessible en contrat de professionnalisation** (- 26 ans, + 26 ans demandeurs d'emplois, RSA, ASS) ou **en contrat d'apprentissage** (- 30 ans). CFA : Formasup.

- Formation tout au long de la vie et alternance : cf. ci-après

DATE ET MODALITÉS D'ADMISSION POUR L'ANNÉE 2020-2021 :

Du 1^{er} avril au 3 juin 2020

Modalités voir : www2.univ-paris8.fr/histoire

